

prévisions de dépenses englobent la contribution canadienne au programme d'infrastructure de l'OTAN, de sorte que les fonctionnaires canadiens se voient contraints d'admettre l'impossibilité de continuer à fournir du matériel et des équipements militaires aux pays de l'OTAN.

Comme toujours, Diefenbaker attache une importance toute particulière aux consultations avec les Britanniques. Lors de la visite du premier ministre Macmillan à Ottawa en mars, les deux hommes abordent un large éventail de dossiers, y compris Berlin, la réunification de l'Allemagne, la dernière visite de Macmillan en Union soviétique et les préparatifs de la Conférence de 1960 sur le droit de la mer. Ils doivent néanmoins reconnaître que les relations canado-britanniques sont soumises à certaines limites : lorsque Macmillan exprime l'espoir que le Canada achètera plus de produits britanniques, Diefenbaker répond qu'il ne peut « promettre que le gouvernement du Canada se sentira disposé à adopter de nouvelles mesures pour accroître les importations en provenance du Royaume-Uni » (document 149).

En Europe de l'Ouest, l'année 1959 sera placée sous le signe du changement. Les premières mesures prises par la Communauté économique européenne, qui vient de naître, raniment les inquiétudes du Canada au sujet d'éventuels préjudices au commerce multilatéral. Les responsables des Affaires extérieures s'intéressent de près à l'issue des discussions entre les « Six » sur l'imposition de droits tarifaires communs, notamment en ce qui concerne l'aluminium et les produits agricoles. Les négociations en vue de la création de la Zone européenne de libre-échange suscitent elles aussi beaucoup d'intérêt, d'autant plus que la Grande-Bretagne fait partie des « Sept ». Les Canadiens sont déterminés à préserver leurs liens économiques traditionnels avec le Royaume-Uni, mais leurs démarches dans les dossiers des produits du porc et du poisson surgelé n'aboutissent guère. Les États-Unis partagent d'ailleurs les inquiétudes canadiennes au sujet de la création de ces nouveaux blocs commerciaux. À la fin de l'année, le sous-secrétaire d'État américain aux affaires économiques, Douglas Dillon, demande au Canada d'appuyer la transformation et la revitalisation de l'Organisation européenne de coopération économique.

Les relations entre les pays de l'Ouest et le monde en développement préoccupent de plus en plus le ministère des Affaires extérieures. Si le Canada s'intéresse déjà de très près au « nouveau Commonwealth », au Moyen-Orient et à l'Indochine, les dirigeants politiques commencent également à prêter attention à l'Afrique (documents 144, 454, 455) et à l'Amérique latine. Le Commonwealth est alors sur le point de connaître une profonde transformation. Au cours de la prochaine décennie, la décolonisation se traduira par l'arrivée de 25 nouveaux membres, et Ottawa se penche déjà sur les conséquences de ce changement. Diefenbaker et Green restent fermement convaincus de l'utilité du Commonwealth et s'intéressent vivement à son développement futur. En outre, Diefenbaker attache une importance toute particulière à l'adhésion éventuelle de Chypre. En début d'année, une entente intervient à Londres sur la question de l'indépendance chypriote; on continue cependant de débattre de la question de l'adhésion de Chypre au Commonwealth et de son statut éventuel au sein de l'organisation. Diefenbaker s'inquiète tout particulièrement de ce que Chypre soit invitée à devenir membre sur la base de conditions restrictives, c'est-à-dire avec moins de droits que les autres membres. C'est donc avec prudence qu'il